

REFERENTIEL ECONOMIQUE 2004



Réseaux d'Elevage de l'Est



CONJONCTURE 2004 EN ELEVAGE BOVIN ET OVIN

Région Est de la France

I – Récoltes

➤ Campagne fourragère : un grand cru pour reconstituer les stocks !

La rigueur de la sécheresse en 2003 avait mis à mal l'ensemble des stocks fourragers, aussi les éleveurs étaient-ils impatients de mettre les animaux à l'herbe au plus tôt. Les conditions particulièrement clémentes du printemps 2004 a permis d'exaucer ce vœu et la mise à l'herbe a pu se réaliser très précocement (parfois dès le 15 mars). Avec le relèvement de la fertilisation azotée à la sortie de l'hiver et des conditions très favorables à la pousse de l'herbe tout le long de la saison (douceur et bonne répartition de la pluviométrie), les rendements et la valorisation des surfaces se sont montrés exceptionnels. Seul le sud du plateau lorrain (Meurthe et Moselle et Sud Moselle), a pu craindre passagèrement la poursuite de la sécheresse avec le froid de mai et la persistance de vents intenses et desséchants. Ces conditions favorables à la pousse de l'herbe se sont prolongées tout le printemps avec l'opportunité de réaliser très tôt des récoltes de fourrage dans d'excellentes conditions et une pâture de bonne qualité.

Les rendements obtenus sont supérieurs à ceux d'une année normale : 3.5 t MS/ha en ensilage d'herbe, 4 à 5 t MS/ha en foin. Ces fauches précoces ont laissé la possibilité de réaliser de bonnes repousses pour un pâturage ou une seconde coupe.

Les rendements en ensilage de maïs sont globalement supérieurs de l'ordre de 2t de M.S. par rapport aux années habituelles. La récolte démarré souvent très tôt alors que la plante était encore verte pouvant entraîner selon le cas, des difficultés de conservation avec des pertes appréciables dans les jus.

Au final les stocks fourragers sont largement abondants permettant de retrouver une entière sérénité pour passer la phase hivernale.

➤ Moissons : rendements de bon niveau.

Les rendements en céréales ou en colza sont de très bon niveau dans les zones de polyculture élevage, et retrouvent un niveau normal dans les zones à vocation céréalière.

II – Prix des produits et aides compensatoires

➤ Atelier bovin lait

Pour la troisième année consécutive, le lait a vu son prix baisser de façon significative. Comparativement à l'année 2003, la baisse selon l'INSEE est de 4.4%. Les observations des réseaux d'élevage sur la région Est enregistrent une baisse de 2.6% du prix payé au producteur. Celui-ci s'établit à 302 €/1000 litres dans les élevages affourageant avec de l'ensilage de maïs en hiver ; il était de 310 € l'année précédente. L'aide laitière versée à partir de 2004 et d'un montant de 11.81 €/tonne a du permettre dans la plupart des cas de compenser le manque à gagner sur le produit de la vente du lait.

La viande issue du lait poursuit son redressement depuis 2001, année de la crise de la vache folle. Cette amélioration est particulièrement évidente pour les vaches de réforme (+0.15 à 0.20 €/kg carcasse), les veaux mâles (+30 à 40 €) et les bœufs (+0.25 €/kg de carcasse). A l'inverse, le prix des taurillons n'a quasiment pas évolué entre les deux années. Malgré une augmentation, le prix des veaux femelles reste quant à lui à un niveau très bas (80 € pour les Prim'Holstein).

➤ Atelier bovin viande

Pour les animaux de race à viande (Charolais et Limousin), les prix du « traditionnel » (vaches de réforme, bœufs et Génisses de viande lourdes) sont en nette augmentation d'environ 10% par rapport à 2003 qui était déjà de bon niveau. La revalorisation des génisses de viande les plus légères n'est que de 5 à 7 % dans la continuité de 2003.

Les prix du taurillon sont en baisse sensible, de près de 5% par rapport à 2003, chez les naisseurs engraisseurs avec des ventes essentiellement sur le premier semestre, mais les prix chez les engraisseurs spécialisés, qui vendent tout au long de l'année, se sont quasiment maintenus (-1%) car ils ont pu bénéficier de meilleurs prix en fin d'année. De même, les prix des quelques animaux vendus en vif sont stables par rapport à 2003.

En maigre, le prix des broutards non primés a baissé très légèrement tandis que celui des broutards non primés a chuté de façon assez sensible et en défaveur des plus lourds : -4 à -7%.

➤ Atelier ovin

On assiste une fois de plus au recul du prix de l'agneau avec un sentiment de marché mal maîtrisé. Ce mouvement de repli concerne aussi bien les agneaux de contre saison issus des ateliers de bergerie que les agneaux d'herbe. C'est paradoxalement les catégories de bonne qualité qui semblent avoir été les plus touchées, les animaux tout venant ayant maintenu le niveau de prix de l'année précédente. Après l'envolée des prix liée à la fièvre aphteuse, la filière enregistre un repli pour la troisième année consécutive et avec les répercussions de la sécheresse 2003, le moral des éleveurs commence à fléchir. Le bon niveau de la PBC et de la PS (21 € et 7 €) et le maintien d'une prime conjoncturelle de 5 € en zone de plaine, empêchent de faire resurgir les mauvais souvenirs des années 1999 – 2000. Une certaine sérénité reste de mise si on en veut pour preuve le nombre persistant de créations ou d'extensions de cheptel que l'on connaît notamment en Lorraine.

➤ Atelier grandes cultures

Consécutivement aux très bons rendements 2004, les prix des céréales ont chuté. Cette baisse est d'autant plus importante que l'année 2003 était marquée par la sécheresse avec des rendements très inférieurs à la moyenne et donc des prix très élevés. En conséquence, les céréales ayant le plus augmenté en 2003 voient leur prix baisser fortement cette année : -30% pour le maïs, - 20 % pour le blé et l'avoine.

Les orges et le pois limitent la baisse à 14%, le colza à 9%.

Seuls les prix du tournesol et de la betterave se sont maintenus et ceux de la luzerne à destination de la déshydratation sont même en légère augmentation.

➤ Aides compensatoires

Comparativement à 2003, la nouveauté essentielle réside dans la mise en application de l'aide directe laitière (ADL) dont le montant en 2004 est de 11.81 €/tonne. Cette mesure de soutien a pour objet de compenser les baisses des prix d'intervention sur le beurre et la poudre de lait. Le montant de l'aide est calculé en prenant la référence laitière détenue au 31 mars 2004.

Les autres aides animales ne varient pas d'une année sur l'autre qu'il s'agisse de la PMTVA, de la PSBM, des primes à l'abattage (PAB), des primes à la Brebis et à la chèvre (PBC) ou encore des primes supplémentaires pour les ovins et caprins. Le stabilisateur pour l'année pour les PSBM est de 94.3%. A noter cependant que l'octroi du complément femelle est majoré de 33% à partir de 2004, sous condition d'adhésion à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage.

La prime herbagère agro-environnementale (PHAE), instaurée en 2003, a été dotée d'un budget supplémentaire de 22 millions d'euros afin d'ouvrir le dispositif à de nouveaux bénéficiaires. Dans chaque département les actions ou les combinaisons d'actions susceptibles d'être souscrites dans le cadre de la PHAE ont été définies par arrêté préfectoral.

Concernant les aides aux cultures, la nouvelle PAC se traduit dès 2004 par la création de nouvelles aides et notamment un complément de primes aux protéagineux. Une prime spécifique aux protéagineux de 55.57 €/ha est instaurée en complément de l'aide de base dont le montant est ramené à 63 €/t comme pour les céréales et les oléagineux. Pour l'année 2004 le gel obligatoire était de 5% pour les producteurs dont la production théorique est supérieure à 92 tonnes. Les paiements compensatoires aux céréales (base nationale sèche) sont réduits de 3.29% en raison des dépassements des superficies de base.

III – Prix des intrants

➤ Charges animales

L'évolution des prix moyens des aliments concentrés du commerce relevés par l'INSEE sur l'année 2004 traduit une hausse d'environ 5% par rapport à 2003. Cette hausse ne s'est pas fait sentir au niveau des élevages suivis dans le cadre des réseaux de l'Est où on note une relative stabilité des prix qu'il s'agisse des tourteaux de soja, des concentrés de production ou encore des condiments minéraux vitaminés.

Les prix de la paille qui avaient « flambé » en 2003 en raison de la sécheresse, sont revenus à des niveaux plus normaux.

Le coût des services est resté contenu, qu'il s'agisse du contrôle laitier et de l'insémination dont l'augmentation est de l'ordre de l'inflation ou des frais vétérinaires, poste pour lequel nous n'avons pas noté d'augmentation entre 2003 et 2004.

➤ Charges des cultures

Les engrais azotés ont vu leurs prix augmenter et plus particulièrement les formes liquides. Côté engrais phosphatés et potassiques, nos observations nous ont amené à reconduire les prix observés en 2003. Les prix des autres charges

opérationnelles des cultures, qu'il s'agisse des semences ou des différents traitements phytosanitaires, n'ont pas connu d'évolution notable entre les 2 années.

IV – Charges de structure

La plupart des charges indirectes ont connu une évolution maîtrisée comprise entre 0 et 2% à l'exception du fioul domestique qui a connu une très forte augmentation (+15%) en raison d'une demande qui ne cesse de croître, notamment en Asie, alors que l'offre de produits pétroliers reste stable dans des pays producteurs parfois en prise avec une instabilité politique. Fin 2004, le gouvernement a pris des mesures pour alléger les charges d'énergie et notamment en remboursant partiellement, à hauteur de 4 € par hectolitre la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP). Dans ce contexte de prix élevés durable, cette mesure a été prolongée sur le premier semestre 2005.

V – Tendances d'évolution du revenu par filière.

➤ En bovins lait

L'année 2003 avait été particulièrement difficile d'un point de vue économique dans les régions frappées par la sécheresse. L'année 2004 se traduit par une amélioration des revenus des éleveurs laitiers et cela quel que soit les systèmes de production.

Les bonnes récoltes fourragères de l'année ont permis de reconstituer les stocks sans qu'il soit besoin de recourir à des achats comme cela avait été le cas en 2003 .

Au niveau de l'atelier laitier, la baisse du prix du lait a été compensée par l'ADL. Dans le même temps la relative sagesse des prix des intrants a permis de maintenir les marges de ce secteur.

L'atelier viande (coproduit viande de l'atelier laitier ou atelier viande à part entière) a vu ses marges s'améliorer en raison de l'augmentation des prix qui touche pratiquement l'ensemble des catégories.

Pour les ateliers cultures, la baisse importante des cours a été en partie compensée par l'amélioration des rendements dans les régions qui avaient souffert de la sécheresse.

Globalement l'amélioration des revenus est plus sensible dans les systèmes laitiers à dominante élevage et fortement diversifiés avec de la viande ; elle est plus modeste dans les systèmes laitiers spécialisés et chez les polyculteurs.

➤ En bovins viande

A système constant et conduite technique égale on observe un recul de la marge chez les naisseurs engraisseurs des zones de polyculture élevage. Sous l'effet conjugué de la baisse importante des prix en 2004 et la hausse des charges de production, la marge brute des surfaces en cultures accuse un net recul.. En revanche, La marge brute de l'atelier viande est en légère augmentation. Ceci s'explique par la remontée des cours sur le traditionnel qui représente les plus gros volumes de vente et la baisse des coûts alimentaires (concentrés/céréales notamment). L'analyse à système constant de ces exploitations donne donc un EBE sensiblement dégradé en 2004 par rapport à 2003.

Cependant, si l'on tient compte des variations de rendements annuelles avec la sécheresse en 2003 et des récoltes supérieures à la moyenne en 2004, la marge brute des surfaces en céréales devient nettement supérieure à celle de 2003. Dans ce contexte, l'EBE 2004 est en nette augmentation par rapport à celui de 2003 environ 16%.

➤ En ovins

Avec le fléchissement des cours de l'agneau, le secteur ovin à système constant enregistre globalement un recul. Contrairement aux autres productions, les charges de production se sont élevées de façon non négligeable et la marge de l'atelier chute d'environ 12%. En système spécialisé, cette évolution est moins sensible car moins consommateur d'intrants mais cela concerne à peine 40% des élevages de la région. En revanche, les systèmes ovins + cultures voient à nouveau leurs marges se réduire ; sur l'atelier ovin, le maintien de la prime conjoncturelle de 5 € en zone de plaine masque en partie cet effet néfaste de la conjoncture. Avec l'application de la PAC et ses contraintes et une conjoncture de prix à la baisse sur fond de consommation également en baisse ; le mouvement de relance qui s'était manifesté de façon assez spectaculaire dans l'Est pourrait bien marquer le pas dans les années à venir.

Références Générales à l'ensemble de l'exploitation

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2003	2004
3-Charges	Aliments	Jeune bovin démarrage	€/t	267.00	267.00
		concentré de production Type VL18	€/t	215.00	215.00
		Correcteur azoté type VL 40	€/t	265.00	265.00
		Tourteau de soja 48-50 - Petite quantité	€/t	247.00	247.00
		Pulpes déshydratées - Prix de marché	€/t	100.00	115.00
		Pulpes déshydratées - Prix producteur	€/t	100.00	105.00
		Pulpes surpressées	€/t	81.00	85.00
		Luzerne déshydratée 21% MAT - Prix de marché	€/t	115.00	
		Luzerne déshydratée 21% MAT - Prix au producteur	€/t	95.00	
		Luzerne déshydratée type 18% MAT - Prix de marché	€/t	0.00	110.00
		Luzerne déshydratée type 18% MAT - Prix au producteur	€/t	0.00	90.00
		Condiment minéral vitaminé - type équilibré 14 P-14 Ca	€/t	610.00	610.00
		Condiment minéral vitaminé - type 8 P-24 Ca	€/t	457.00	457.00
		Condiment minéral vitaminé - type 18 P-10 Ca (avec pulpes)	€/t	686.00	686.00
		Sel alimentaire (pierre à lécher) - Blocs	€/t	400.00	423.00
		Achat de paille rendue exploitation - prix à la tonne	€/t	70.00	55.00
		Achat de paille au champ (à presser) - prix à la tonne	€/t	23.00	15.00
		Structure		Charges de personnel (salaires + cotisations pat.) - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an
Carburants et lubrifiants - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			5.00	15.00
Entretien et petit matériel - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			6.00	3.80
Entretien Bâtiments et foncier - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			1.00	2.10
Travaux par tiers - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			-2.00	
Fermage - Variation annuelle en % (/ année-1)	€/ha			0.00	0.00
Taxes foncières - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			0.00	0.00
Eau - EDF- GDF - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			5.00	1.50
Assurances - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			5.00	0.00
Gestion, PTT, téléphone - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			2.50	1.60
Divers (transport, cotisations, abonnements) - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			2.50	1.60
Ammortissements Bâtiments - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an			1.00	0.00
Ammortissements Matériel de cultures - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an				0.00
Ammortissements Matériel d'élevage (récoltes) - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an				0.00
Frais financiers - Variation annuelle en % (/ année-1)	%/an				0.00

Références relatives aux Surfaces

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix			
				2003	2004		
1-Produits	Cultures	Colza diester	€/q	21.00	19.00		
		Colza alimentaire - Prix au quintal	€/q	22.00	20.00		
		Blé (prix au quintal) - sans complément de prix pour stockage	€/q	11.20	8.80		
		Orge d'hiver (prix au quintal) - sans complément de prix pour stockage	€/q	9.70	8.30		
		Orge mouture	€/q	9.70	8.30		
		Orge de printemps - Orge de brasserie prix au q	€/q	11.00	9.50		
		Avoine	€/q	10.00	8.00		
		Maïs grain - séchage déduit	€/q	11.00	7.80		
		Pois protéagineux	€/q	12.50	10.70		
		Tournesol	€/q	20.50	20.00		
		Betterave sucrière - (45% A, 15% B, 40% C°)	€/t	31.50	31.00		
		Luzerne (déshydratation)	€/t	70.00	75.00		
2-Aides		Plus value pour stockage de céréales - si 100% stockées jusqu'en janvier	€/q	0.60	0.60		
		Prime céréales - Rendement Moselle : 55.5 quintaux	€/ha	340.46	340.46		
		Prime protéagineux	€/ha	392.08	374.62		
		Prime jachère Taux de Gel à 10% - Rdt Moselle 55,5 qx	€/ha	340.46	340.46		
		Coefficient stabilisateur primes SCOP	%/an	97.40	96.71		
SFP		Prime à l'herbe - chargement < 1.4 PHAE Moselle	€/ha	76.00	76.00		
-		ICHN:Indemnité compensatoire d'handicaps naturels - Zone défavorisée simple limitée à	€/ha	55.00	55.00		
3-Charges	Cultures	Assurance Maïs	€/ha	0.00	12.00		
		Engrais	100 Unités d'azote - forme ammonitrate	€/100 U	54.00	57.00	
	100 Unités d'azote - forme liquide		€/100 U	41.00	45.00		
	100 Unités de phosphore		€/100 U	43.00	43.00		
	100 Unités de potasse		€/100 U	29.00	29.00		
	Cultures	Semences de colza - 70% de semence certifiée	€/ha	30.00	30.00		
		Phytoprotecteur sur Colza - pour les polyculteurs	€/ha	125.00	115.00		
		Phytoprotecteur sur Colza - pour les céréaliers	€/ha	125.00	125.00		
		Semences de blé	€/ha	42.00	45.00		
		Phytoprotecteur sur Blé	€/ha	105.00	105.00		
		Semences Escourgeon	€/ha	50.00	45.00		
		Phytoprotecteur sur Escourgeon - Type polyculteur	€/ha	100.00	100.00		
		Phytoprotecteur sur Escourgeon - Pour les céréaliers	€/ha	100.00	130.00		
		Semences de Maïs (grain et ensilage)	€/ha	184.00	160.00		
		Phytoprotecteur sur Maïs grain	€/ha	70.00	75.00		
		Semences Orge de printemps - (semence certifiée)	€/ha	60.00	55.00		
		Phytoprotecteur sur Orge de printemps	€/ha	70.00	70.00		
		Assurance culture - (Blé, Escourgeon, Orge printps)	€/ha	8.00	8.00		
		Assurance culture - Colza	€/ha	18.00	20.00		
		SFP		Phytoprotecteur sur Maïs Ensilage - type élevage (svt monoculture)	€/ha	85.00	75.00
		Cultures	Semis de maïs par entreprise - (hors fuel)	€/ha	26.50	26.50	
			Récolte par entreprise - Colza ou maïs grain	€/ha	82.30	100.00	
			Récolte par entreprise - Moisson	€/ha	74.50	74.00	
	SFP	Frais de récolte Ensilage de maïs - (Automotrice 6 rangs, 100 ha/an, 2 ha /heure)	€/ha	98.00	100.00		
		Frais récolte Ensilage d'herbe - (Automotrice 100 ha/an, 2,5 ha /heure)	€/ha	58.80	60.00		
		Frais d'enrubannage Prix à la botte (200 kg MS) - (tracteur + enrubaneuse + film + ficelle)	€/t	6.30	6.30		
		Frais divers SFP - système sans enrubannage	€/ha	5.70	5.70		

Références relatives aux Surfaces

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2003	2004
3-Charges	SFP	Frais divers SFP - système intensif avec enrubannage	€/ha	8.30	8.30
		Entretien STH (resemis,desherbage) - ramené à l'ha moyen	€/ha	2.50	2.55
	Elevage	Epandage de fumier par entreprise - Avec télescopique (location épandeur)	€/t	1.50	1.60

Références pour la filière Bovins Lait

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix		
				2003	2004	
1-Produits	Production	Prix du lait régime hiver Maïs	€/1000 l	310.00	302.00	
		Prix du lait régime hiver Herbe	€/1000 l	302.00	294.00	
	Viande	Vache de réforme - Prim'Holstein	€/kg C	1.85	2.05	
		Vache de réforme - Montbéliarde	€/kg C	2.21	2.36	
	Elevage	Veau laitier mâle - Prim'Holstein	€/Al	140.00	170.00	
		Veau laitier femelle - Prim'Holstein	€/Al	70.00	80.00	
		Veau mâle croisé ou Simental	€/Al	250.00	250.00	
		Veau mâle Montbéliard	€/Al	210.00	250.00	
	Viande	Achat de veaux Prim'Holstein	€/Al	175.00	205.00	
	Elevage	Achat de veau Simmental	€/Al	280.00	285.00	
	Viande	Taurillon Prim'Holstein - 330 à 350 kg de carcasse	€/kg C	2.35	2.40	
		Taurillon croisé ou Simmental	€/kg C	2.55	2.55	
		Boeuf laitier Prim'Holstein - 360 kg de carcasse	€/kg C	2.05	2.30	
		Boeuf croisé (Prim'Holstein X Charolais) - 380 kg de carcasse	€/kg C	2.25	2.50	
		Génisse laitière vendue en boucherie	€/Al	550.00	615.00	
	Elevage	Génisse vendue en reproduction	€/Al	945.00	1 050.00	
	2-Aides	Viande	Prime bovins mâles - TAURILLONS	€/Al	210.00	210.00
			Prime bovins mâles - BOEUFS X 2	€/Al	150.00	150.00
			Coefficient stabilisateur PSBM - et Compléments extensifs	%/an	94.70	94.30
			Complément extensif - / prime (mâle ou VA) chargement < 1,4	€/Al	80.00	80.00
Complément extensif - / prime (mâle ou VA) chargement entre 1,4 et 1,8			€/Al	40.00	40.00	
Prime à l'abattage de Gros Bovin + 8 mois - génisse, vache, taurillon, boeuf			€/Al	80.00	80.00	
Prime à l'abattage complémentaire de subsidiarité - femelle laitière (génisse, vache de réf			€/Al	15.00	15.40	
Production		Aide diecte laitière (ADL) - Compensation à la tonne de lait	€/t	0.00	11.81	
3-Charges	Aliments	Lait en poudre	€/kg	1.57	1.51	
	Elevage	Contrôle laitier	€/Al	47.00	48.00	
		Insémination artificielle - ramenée à la vache (IA génisses incluses)	€/Al	51.00	52.00	
		Frais vétérinaires par VL (+ renouvellement) - Système herbe	€/Al	72.00	72.00	
		Frais vétérinaires par VL (+ renouvellement) - Système Maïs 6000 à 6500 I/VL	€/Al	84.00	84.00	
		Frais vétérinaires par VL (+ renouvellement) - Système Maïs >= à 7000 I/VL	€/Al	96.00	96.00	
		Frais vétérinaires par JB Lait	€/Al	32.00	32.00	
		Frais vétérinaires par Boeuf laitier	€/Al	40.00	40.00	
		Divers (GDS, Identif, bâches, ficelle, conservateur - poudre, adjuvants	€/UGB	55.00	56.00	

Références pour la filière Bovins Viande

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2003	2004
1-Produits	Viande	Vache de réforme Limousine LABEL - 350 kg de carcasse, 2/3 hors label - 1/3 label	€/kg C		
		Vache de réforme Limousine LABEL - 370 kg de carcasse	€/kg C		
		Broutard Charolais - 300 kg vifs	€/kg V	2.64	2.60
		Broutard Charolais - 310 kg vifs	€/kg V	2.60	2.57
		Broutard Charolais - 330 kg vifs	€/kg V	2.51	2.51
		Broutard Charolais - 350kg vifs primé	€/kg V	2.20	2.10
		Broutard Charolais - 380 kg vifs primé	€/kg V	2.20	2.04
		Broutarde Charolaise - 300 kg vifs	€/kg V	1.93	1.90
		Broutarde Charolaise - 320 kg vifs	€/kg V	1.86	1.84
		Broutarde Charolaise - 330 kg vifs	€/kg V	1.83	1.81
		Broutard Limousin - 300 kg vifs	€/kg V	2.75	2.70
		Broutard Limousin - 340 kg vifs	€/kg V	2.75	2.58
		Broutard Limousin - 330 kg vifs primé	€/kg V	2.30	2.24
		Broutard Limousin - 350 kg vifs primé	€/kg V	2.30	2.20
		Broutarde Limousine - 300 kg vifs	€/kg V	2.20	2.10
		Broutarde Limousine - 320 kg vifs	€/kg V	2.20	2.10
		Broutarde Limousine - 330 kg vifs	€/kg V	2.05	2.10
		Vache de réforme charolaise - 360 kg de carcasse	€/kg C	2.39	2.66
		Vache de réforme Charolaise - 370 Kg de carcasse	€/kg C	2.41	2.67
		Vache de réforme Charolaise - 380 Kg de carcasse	€/kg C	2.44	2.69
		Vache de réforme charolaise - 400 kg de carcasse	€/kg C	2.48	2.73
		Vache de réforme charolaise - de + de 10 ans (15% moins value au kg)		0.20	0.00
		Vache de réforme Limousine - 350 kg de carcasse (2/3 hors label et 1/3 labell)	€/kg C	2.58	2.91
		Vache de réforme Limousine - 370 kg de carcasse (2/3 hors label et 1/3 labell)	€/kg C	2.70	2.95
		Génisse d'Italie Charolaise - 470 kg vifs	€/kg V	1.55	1.55
		Génisse de viande Charolaise - 350 kg de carcasse	€/kg C	2.80	2.95
		Génisse de viande Charolaise - 370 kg de carcasse	€/kg C	2.80	3.02
		Génisse de viande Charolaise - 390 kg de carcasse	€/kg C	2.80	3.08
		Génisse de viande Limousine - moins de 370 kg de carcasse	€/kg C	3.30	3.45
		Génisse de viande Limousine - (2/3 hors Label et 1/3 Label)	€/kg C	3.30	3.45
		Taurillon Charolais - Vendu en vif 570 à 620 kg	€/kg V	1.70	1.70
		Taurillon Charolais - 380 à 400 kg de carcasse	€/kg C	2.88	2.75
		Taurillon Charolais - 430kg de carcasse	€/kg C	2.88	2.75
Taurillon Charolais - (Engraisseur spécialisé)	€/kg C	2.88	2.85		
Taurillon Limousin - Vendu en vif 570 à 620 kg	€/kg V	1.90	1.88		
Taurillon Limousin - 380 à 400 kg de carcasse	€/kg C	2.98	2.85		
Boeuf Charolais - 400 à 430 kg carcasse	€/kg C	2.65	2.89		
Bœuf Limousin - 380 kg à 430 kg	€/kg C	2.90	3.20		
2-Aides	-	Prime Vache allaitante - 1er niveau jusque 40	€/AI	250.00	250.00
		Prime Vache allaitante - 2ème niveau (>40)	€/AI	225.85	225.85
		Prime bovins mâles TAURILLONS	€/AI	198.87	210.00
		Prime bovins mâles BŒUFS x 2	€/AI	142.05	150.00
		Coefficient stabilisateur PSBM - et compléments extensifs	%/an	94.70	94.30
		Complément extensif - / prime (mâle ou VA) chargement < 1,4	€/ha	80.00	80.00
		Complément extensif - / prime (mâle ou VA) chargement entre 1,4 et 1,8	€/ha	40.00	40.00
		Prime à l'abattage mâle de Gros Bovin + 8 mois - (génisse, vache, taurillon, boeuf + 8 m	€/AI	80.00	80.00

Références pour la filière Bovins Viande

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2003	2004
2-Aides -		Prime à l'abattage complémentaire - subsidiarité - Vache de réforme viande - de 12 ans	€/AI	28.10	29.12
		Prime à l'abattage complémentaire - subsidiarité - Génisse de viande	€/AI	67.10	68.13
		Prime à l'abattage complémentaire - subsidiarité - femelle laitière (génisse et vache de ré	€/AI	15.00	15.40
3-Charges	Elevage	Frais de mise en place des brouards - (entrée en atelier d'engraissement)	€/kg V	0.15	0.15
		Insémination artificielle - par vache allaitante	€/AI	36.00	37.00
		Vétérinaire (honoraires + produits) - Système naisseur	€/UGB	40.00	40.00
		Vétérinaire (honoraires + produits) - Système naisseur - engraisseur	€/UGB	40.00	40.00
		Frais d'élevage - Identification, prophylaxie, GDS	€/UGB	10.50	10.75
		Frais divers d'élevage - parage petit outillage (licols, fourches)	€/UGB	10.00	10.25

Références pour la filière Ovins Viande

Type	secteur	Libellé - Observations	Unité	Prix	
				2003	2004
1-Produits	Viande	Agneaux de bergerie - Tous sauf prolifiques	€/kg C	5.10	4.85
		Agneaux de bergerie - Prolifiques	€/kg C	4.70	4.50
		Agneaux d'herbe - Texel	€/kg C	5.00	4.70
		Agneaux d'herbe - autres que Texel	€/kg C	4.60	4.60
		Agneaux vente directe ou au détail - 2.8 € au kg vif (2004)	€/Al	120.00	120.00
		Agneaux type "tondeuse"	€/Al	55.00	57.00
		Agneaux type "biberons"	€/Al	23.00	20.00
		Agneaux maigres - prix au Kg vif, "Jeune"	€/kg V	2.30	2.00
		Agneaux maigres - Prix au Kg vif, "agés"	€/kg V	2.30	2.00
		Brebis de réforme - F1 de gros gabarit, Br de DETAIL à partir 2004	€/Al	38.00	45.00
		Brebis de réforme - ÎOIF : Carc vente précoce à partir de 2004	€/Al	40.00	50.00
		Brebis de réforme - F1 Carc vente tardive à partir de 2004	€/Al	30.00	30.00
		Brebis de réforme - Texel (Herbe)	€/Al	55.00	55.00
		Brebis de réforme - F1 Prolifiques (Herbe)	€/Al		
		Béliers de réforme	€/Al	91.00	90.00
Elevage	Achat d'agnelles de renouvellement	€/Al	119.00	125.00	
	Achat de béliers ou antenais	€/Al	460.00	460.00	
Production	Laine de femelle de plus de 6 mois - 3.5 kg / femelle	€/kg	0.75	0.80	
2-Aides	-	Prime à la Brebis et à la Chèvre (PBC) - Ancienne PCO	€/Al	21.42	21.00
		Prime Spéciale (PS) - Ancienne Prime monde Rural (PMR)	€/Al	7.00	7.00
		Aide conjoncturelle - complément à la PBC en zone de plaine	€/Al	5.00	5.00
3-Charges	Aliments	Concentré "Agneaux" - type bergerie	€/t	200.00	215.00
		Concentré "Agneaux" 'PULPE - Type herbe sous forme de pulpe	€/t	140.00	120.00
		Concenré "Brebis" - Bergerie ou herbe	€/t	170.00	190.00
	Elevage	Vétérinaire / brebis - type bergerie	€/Al	5.60	6.00
		Vétérinaire / brebis - type herbe	€/Al	6.40	7.00
		Divers / brebis - tonte, cotisations CPOV, stages, chien...	€/Al	5.30	5.50
Charges	-	Installation clôture grillagée (type ursus)	€/m lin	2.35	2.50